

À l'horizon 2020, l'Hérault compterait jusqu'à 25 700 personnes de 75 ans ou plus bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Sophie AUDRIC - INSEE

Dans l'Hérault, au 1^{er} janvier 2009, 21 500 personnes sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) du Conseil Général, ce qui représente plus de 20 % de la population des 75 ans et plus du département.

Parmi ces bénéficiaires de l'APA, trois sur quatre vivent à domicile ; les autres résident dans des établissements spécialisés : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Les personnes âgées les plus dépendantes vivent en établissement. Logiquement, elles bénéficient plus souvent de l'APA que les personnes âgées vivant à domicile. La part des bénéficiaires de l'APA augmente avec la dépendance et donc avec l'âge. Elle est deux fois plus forte chez les plus de 85 ans.

Selon les hypothèses de projection retenues, l'Hérault compterait jusqu'à 380 bénéficiaires de l'APA en plus par an entre 2009 et 2020. L'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA se concentrerait surtout sur les personnes vivant à domicile. En 2020, ce nombre s'élèverait au total à 25 700 personnes. Après 2020, avec l'arrivée des générations nombreuses du « baby-boom », la part des plus de 75 ans, susceptibles de percevoir l'APA, dans la population de l'Hérault, augmenterait plus rapidement. Les politiques d'accueil devront alors être fortement adaptées.

Près de trois bénéficiaires de l'APA sur quatre vivent à domicile

Au 1^{er} janvier 2009, le Conseil général de l'Hérault dénombre 24 600 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dans le département, dont 87 % ont plus de 75 ans. Pour cette raison, l'étude est centrée sur les personnes de 75 ans et plus (voir encadré sur les projections du nombre des bénéficiaires de 60 à 74 ans p. 5).

L'APA est une prestation versée par les Conseils généraux aux personnes âgées qui sont considérées comme dépendantes. Les Conseils généraux jugent si ces personnes ont besoin d'une assistance pour réaliser les

actes de la vie quotidienne : faire sa toilette, se nourrir, faire son ménage... ou avoir besoin d'une surveillance régulière (voir encadré sur l'APA p. 6).

Parmi les 21 500 bénéficiaires de l'APA de plus de 75 ans, 15 300 vivent à leur domicile et 6 200 en institution. Par institution, on entend principalement les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui regroupent, depuis 2002, quasiment la totalité des maisons de retraite, des unités de soins de longue durée et certains logements-foyers.

Bénéficiaires de l'APA au 1^{er} janvier 2009 dans l'Hérault

Unité : nombre

	75 à 84 ans	85 ans et plus	Ensemble
Hommes	2 430	2 810	5 240
Femmes	6 810	9 440	16 250
Ensemble	9 240	12 250	21 490

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid - Insee

Bénéficiaires de l'APA au 1^{er} janvier 2009 dans l'Hérault

Unité : nombre

	75 à 84 ans	85 ans et plus	Ensemble
Bénéficiaires vivant à domicile			
Hommes	1 860	1 980	3 840
Femmes	5 350	6 060	11 410
Ensemble	7 210	8 050	15 260
Bénéficiaires vivant en établissement			
Hommes	570	820	1 400
Femmes	1 460	3 380	4 840
Ensemble	2 030	4 200	6 230

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid - Insee

Cette publication est issue d'un partenariat entre le Conseil Général de l'Hérault, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et l'INSEE Languedoc-Roussillon.

Elle a été réalisée avec la collaboration technique de Mme Elisabeth Ferreyros, chef du service Coordination de la Direction des Personnes Agées et de M Sylvain Saltiel, Directeur des Études Territoriales pour le Conseil Général de l'Hérault, ainsi que Mme Sylvia Maille, statisticienne pour la DRASS.

Les personnes âgées les plus dépendantes sont en établissement

Les personnes âgées les plus dépendantes résident en établissement. Elle bénéficient donc plus souvent de l'APA. Ce qui explique qu'en proportion, parmi les personnes âgées de plus de 75 ans, la part des bénéficiaires de l'APA est plus élevée en établissement : 81,4 % en bénéficient contre 16,3 % de celles vivant à domicile.

Au final, la proportion de bénéficiaires de l'APA dans la population totale des plus de 75 ans s'élève à 21,2 % au 1er janvier 2009, dans l'Hérault. Cette part augmente avec l'âge, comme le niveau de dépendance : la part des bénéficiaires de l'APA est deux fois plus forte parmi les plus de 85 ans (40,5 %) que dans l'ensemble des personnes âgées.

Les bénéficiaires de l'APA sont majoritairement des femmes

L'Hérault compte trois fois plus de femmes que d'hommes bénéficiaires de l'APA : 16 250 femmes contre 5 240 hommes. Ce rapport passe de 1 à 4 pour les plus de 85 ans vivant en établissement : 3 380 femmes contre 820 hommes. Les femmes, dont l'espérance de vie est plus

Part des bénéficiaires de l'APA au 1 ^{er} janvier 2009 dans l'Hérault			
	Unité : %		
	75 à 84 ans	85 ans et plus	Ensemble
Hommes	8,3	29,3	13,4
Femmes	16,4	45,8	26,1
Ensemble	13,0	40,5	21,2

Part des bénéficiaires de l'APA à domicile au 1 ^{er} janvier 2009 dans l'Hérault			
	Unité : %		
	75 à 84 ans	85 ans et plus	Ensemble
Hommes	6,5	23,2	10,3
Femmes	13,5	36,3	20,3
Ensemble	10,6	31,9	16,3

Part des bénéficiaires de l'APA en établissement au 1 ^{er} janvier 2009 dans l'Hérault			
	Unité : %		
	75 à 84 ans	85 ans et plus	Ensemble
Hommes	75,5	78,4	77,2
Femmes	75,6	86,3	81,8
Ensemble	75,6	84,6	81,4

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid et modèle Omphale - Insee

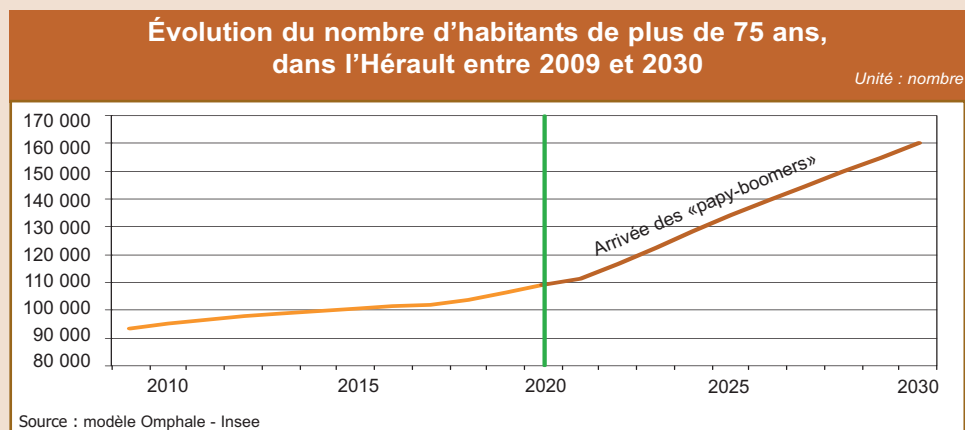
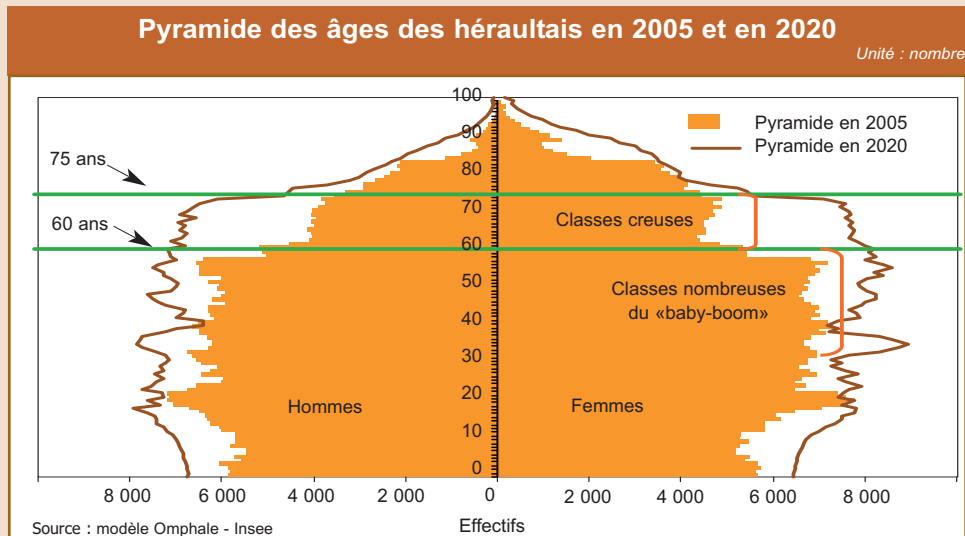
Note de lecture : en établissement, 75,6% des personnes âgées de 75 à 84 ans sont bénéficiaires de l'APA.

élevée, sont plus nombreuses que les hommes aux grands âges et sont donc globalement plus souvent confrontées au risque de dépendance qu'eux.

La population des plus de 75 ans devrait surtout augmenter après 2020, avec le vieillissement des « baby-boomers »

Les classes creuses des générations nées durant la seconde guerre mondiale arriveront à l'horizon 2020 dans la tranche d'âge des plus de 75 ans. Ainsi, l'augmentation du nombre des plus de 75 ans dans l'Hérault sera relativement faible, à court terme : 1,4 % par an entre 1999 et 2020, rythme égal à celui observé sur l'ensemble de la population héraultaise (voir encadré projections Omphale P.4).

Cependant, après 2020, les « papy-boomers » devraient arriver massivement dans la tranche d'âge des plus de 75 ans. La population des plus de 75 ans devrait ainsi augmenter dans l'Hérault de 3,9 % par an, entre 2020 et 2030, contre 1,4 % entre 1999 et 2020.



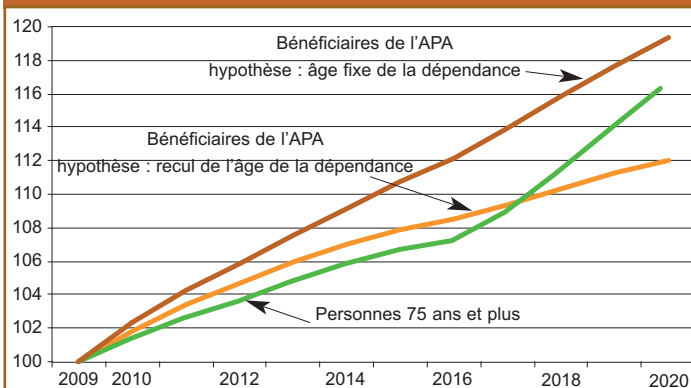
Jusqu'à 380 bénéficiaires de l'APA en plus chaque année dans l'Hérault

Le nombre de bénéficiaires de l'APA varie, selon les deux scénarios envisagés (voir 1^{er} encadré page 5), entre 24 100 et 25 700 personnes à l'horizon 2020, dans l'Hérault. Le département compterait ainsi entre 2 600 et 4 200 bénéficiaires de l'APA en plus d'ici 2020.

Selon le scénario « âge fixe de la dépendance », le nombre de bénéficiaires de l'APA augmenterait de 1,6 % par an en moyenne entre 2009 et 2020, soit 380 bénéficiaires en plus dans l'Hérault chaque année. Selon le scénario de « recul de l'âge de la dépendance », le nombre de bénéficiaires de l'APA augmenterait de 1 % par an, soit 240 bénéficiaires en plus chaque année.

Évolution du nombre de personnes de plus de 75 ans et des bénéficiaires de l'APA à l'horizon 2020 dans l'Hérault

Unité : indice base 100



Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, et modèle Omphale - Insee

Projection du nombre de personnes de plus de 75 ans et des bénéficiaires de l'APA à l'horizon 2020 dans l'Hérault

Unité : nombre

	2009	2015	2020
Nombre de bénéficiaires de l'APA			
Recul âge de la dépendance	21 490	23 170	24 080
Âge de la dépendance fixe	21 490	23 810	25 650
Nombre de personnes de plus de 75 ans	101 130	107 750	118 110

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid et modèle Omphale - Insee

Une possible stabilisation du nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement

Sous l'hypothèse de recul de l'âge de la dépendance, le nombre de bénéficiaires de l'APA vivant en établissement ne devrait plus augmenter entre 2009 et 2020, se stabilisant autour de 6 200 personnes. Le nombre de femmes bénéficiaires diminuerait même.

Sous l'hypothèse d'âge de la dépendance fixe, les bénéficiaires vivant en institution continuerait de croître, mais très faiblement, de moins de 500 personnes en onze ans.

Nombre de bénéficiaires de l'APA dans l'Hérault - Hypothèse : recul de l'âge de la dépendance

Unité : nombre

	2009	2015	2020
Femmes			
vit à domicile	11 410	12 640	13 350
vit en institution	4 840	4 860	4 660
Hommes			
vit à domicile	3 840	4 200	4 510
vit en institution	1 400	1 470	1 560
Ensemble			
vit à domicile	15 260	16 840	17 860
vit en institution	6 230	6 330	6 220

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid et modèle Omphale - Insee

Nombre de bénéficiaires de l'APA dans l'Hérault - Hypothèse : âge fixe de la dépendance

Unité : nombre

	2009	2015	2020
Femmes			
vit à domicile	11 410	12 850	14 050
vit en institution	4 840	5 090	5 50
Hommes			
vit à domicile	3 840	4 350	4 880
vit en institution	1 400	1 520	1 670
Ensemble			
vit à domicile	15 260	17 200	18 920
vit en institution	6 230	6 610	6 730

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid et modèle Omphale - Insee

Une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA concentrée sur les personnes vivant à domicile

Entre 2009 et 2020, le nombre de bénéficiaires vivant à domicile augmenterait de 17 % ou de 24 % selon le scénario retenu, ce qui correspondrait à 2 600 ou 3 700 personnes supplémentaires sur la période. L'essentiel de l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA porterait ainsi sur les personnes vivant à domicile.

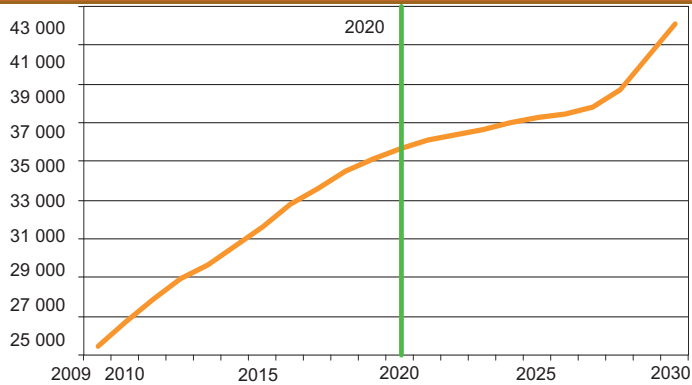
La population des plus de 85 ans augmenterait deux fois plus vite que l'ensemble des héraultais

Le nombre de personnes de plus de 85 ans augmenterait deux fois plus vite que celui des plus de 75 ans ou celui de la population totale dans l'Hérault : + 3,1 % par an en moyenne entre 2009 et 2020 contre + 1,4 %. Or la part des bénéficiaires de l'APA parmi les plus de 85 ans est deux fois plus élevée que chez les plus de 75 ans et leur niveau de dépendance est également plus fort, ce qui posera sans doute le problème de leur prise en charge à venir.

Ainsi, la proportion des plus de 85 ans parmi les bénéficiaires de l'APA dans l'Hérault augmenterait fortement, passant de 57 % en 2009 à environ 63-64 %, selon le scénario choisi.

Évolution du nombre d'habitants de plus de 85 ans dans l'Hérault, entre 2009 et 2030

Unité : nombre



Source : Insee modèle Omphale

La structure par âge des personnes de plus de 75 ans et des bénéficiaires de l'APA à l'horizon 2020 dans l'Hérault

Unité : %

	2009	2020
Population des 75 ans et plus :		
75 à 84 ans	70,1	65,5
85 ans et plus	29,9	34,5
Ensemble	100,0	100,0
Bénéficiaires de l'APA sous hypothèse recul âge de la dépendance :		
75 à 84 ans	43,0	35,7
85 ans et plus	57,0	64,3
Ensemble	100,0	100,0
Bénéficiaires de l'APA sous hypothèse âge de la dépendance fixe :		
75 à 84 ans	43,0	37,2
85 ans et plus	57,0	62,8
Ensemble	100,0	100,0

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid et modèle Omphale - Insee

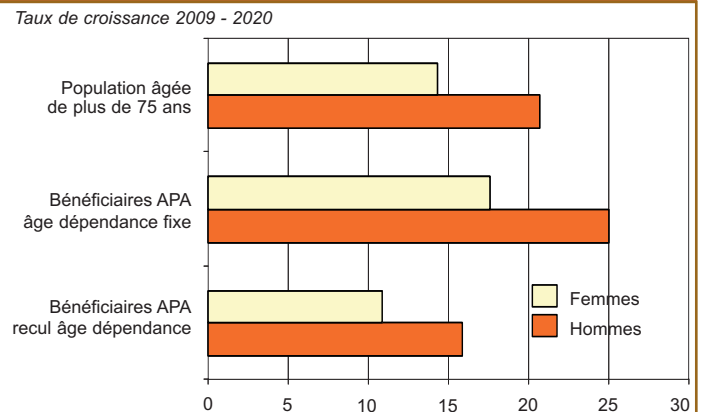
L'écart entre les hommes et les femmes en terme de dépendance tendrait à se resserrer

L'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA serait plus forte pour les hommes que pour les femmes. Sous l'hypothèse de recul de l'âge de la dépendance, le nombre d'hommes bénéficiaires de l'APA augmenterait ainsi de 16 % entre 2009 et 2020, contre 11 % pour les femmes. Sous l'hypothèse d'âge fixe de la dépendance, le nombre d'hommes bénéficiaires croîtrait de 25 % contre 17,5 % pour les femmes.

Cet écart de croissance du nombre de bénéficiaires de l'APA entre les hommes et les femmes s'explique en partie par le fait qu'à l'horizon 2020, le nombre d'hommes de plus de 75 ans devrait augmenter plus vite que celui des femmes, en raison notamment d'une amélioration plus marquée de leur espérance de vie.

Évolution du nombre de personnes de plus de 75 ans et des bénéficiaires de l'APA selon le sexe et les hypothèses retenues à l'horizon 2020 dans l'Hérault

Unité : en %



Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, et modèle Omphale - Insee

Les projections Omphale

Les projections démographiques sont effectuées à l'aide du modèle Omphale développé par l'Insee. La méthode consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et par âge de la population d'une zone à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. Pour ce faire, on applique, d'année en année, et pour chaque sexe et âge, des quotients migratoires, de fécondité et de mortalité, aux populations correspondantes. Ces quotients sont déterminés en prenant en compte les tendances passées. Ils ne prennent donc pas en compte les modifications possibles de l'environnement de chaque zone : impact du foncier, des politiques publiques territoriales, des modifications des comportements migratoires, d'une pandémie, des perturbations climatiques ou d'une évolution scientifique majeure dans le domaine médical ... Ces projections ne peuvent donc pas s'assimiler à des prévisions.

Le scénario choisi de projections de population est le scénario dit « tendanciel », élaboré avec les hypothèses suivantes :

- les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005, soit 1,7 enfant par femme en âge de procréer dans l'Hérault,
- l'espérance de vie augmente au même rythme qu'en France métropolitaine, soit une espérance de vie dans l'Hérault de 86 ans pour les femmes et de 80 ans pour les hommes, en 2020,
- les comportements migratoires observés dans l'Hérault entre 1990 et 2005 sont prolongés. On maintient ainsi les quotients migratoires par sexe et par âge, observés entre 1990 et 2005, sur toute la période de projection. Ces quotients sont la part du solde migratoire sur la population totale.

Les projections du nombre de bénéficiaires de l'APA

Le nombre de bénéficiaires de l'APA de plus de 75 ans est projeté à l'horizon 2020 en appliquant les parts de bénéficiaires de l'APA observées en 2009 dans la population totale, par sexe, par tranche d'âge (75-84 ans et 85 ans et plus) et par mode de vie (domicile, institution) aux projections de population issues du modèle Omphale de l'Insee (scénario dit « tendanciel », voir encadré page 4).

Il s'agit de bénéficiaires de l'APA dits « en droits payés », c'est-à-dire de bénéficiaires qui ont effectivement utilisé leur droit à l'APA. Leur nombre est inférieur à celui des bénéficiaires dits « en droit ouvert » car toutes les personnes n'utilisent pas forcément leur droit à l'APA. Différentes raisons peuvent expliquer cet écart : hospitalisation de la personne, départ chez un de leurs enfants qui habite dans un département différent, la participation financière demandée à la personne est trop élevée et elle préfère alors renoncer à une partie de son droit

Concernant l'évolution des parts de bénéficiaires de l'APA à l'horizon 2020, deux scénarios sont envisagés :

- constance des parts de bénéficiaires dans le temps (l'âge de la dépendance est fixé),
- baisse des parts de bénéficiaires, recul de l'âge de la dépendance d'environ 1 mois par an.

Les parts de bénéficiaires de l'APA dans la population sont estimées par sexe, par tranche d'âge et par mode de vie, au 1^{er} janvier 2009, à partir des données fournies par le Conseil Général de l'Hérault et des chiffres de population issues des projections Omphale. La ventilation par sexe et par âge du nombre de bénéficiaires vivant en établissement sous dotation globale a été réalisée en appliquant la structure par sexe et par âge de l'enquête Handicaps-invalidité-dépendance 2004.

Part des bénéficiaires de l'APA dans la population des plus de 75 ans dans l'Hérault sous l'hypothèse de recul de l'âge de la dépendance					
		Hommes		Femmes	
		75-84 ans	85 ans et plus	75-84 ans	85 ans et plus
En établissement	2009	75,5	78,4	75,6	86,3
	2020	69,3	73,7	67,4	80,3
A domicile	2009	6,5	23,2	13,5	36,3
	2020	5,5	22,8	12,4	35,3

Unité : %

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid et modèle Omphale - Insee

Les projections des bénéficiaires de l'APA de 60 à 74 ans

A l'horizon 2020, le nombre de bénéficiaires, âgés de 60 à 74 ans, s'établirait entre 3 980 et 4 380 personnes dans l'Hérault, selon le scénario choisi d'évolution de l'âge de la dépendance. Cela correspond à une progression chaque année de 75 à 110 bénéficiaires de l'APA dans cette tranche d'âge, soit une augmentation annuelle moyenne de 2 à 3 % entre 2009 et 2020.

Projections du nombre de bénéficiaires de l'APA de 60 à 74 ans à l'horizon 2020 dans l'Hérault

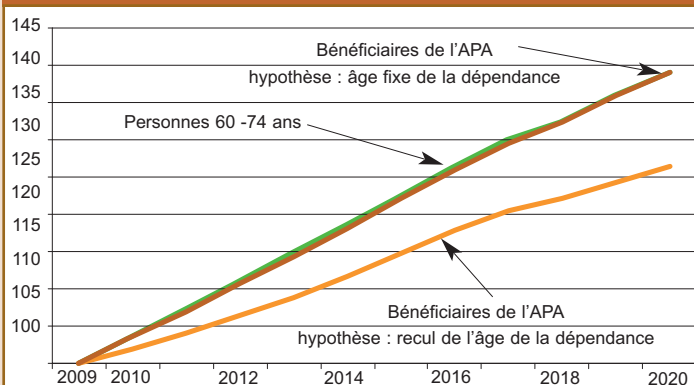
Unité : nombre

		2009	2015	2020
Scénario recul âge dépendance	2009	2 330	2 660	2 920
	2020	820	950	1 060
	Ensemble	3 150	3 610	3 980
Scénario âge dépendance fixe	2009	2 330	2 870	3 260
	2020	820	980	1 120
	Ensemble	3 150	3 850	4 380

Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête Hid et modèle Omphale - Insee

Évolution du nombre de personnes et des bénéficiaires de l'APA de 60-74 ans à l'horizon 2020 dans l'Hérault

Unité : indice base 100



Sources : fichiers de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, et modèle Omphale - Insee

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), entrée en vigueur le 1er janvier 2002, a été mise en place pour pallier la perte d'autonomie des personnes âgées. Il s'agit d'une prestation versée par les Conseils généraux. Pour en bénéficier, il faut avoir au moins 60 ans, résider en France et avoir besoin d'une assistance pour réaliser les actes de la vie quotidienne (faire sa toilette, se nourrir, faire son ménage ...) ou avoir besoin d'une surveillance régulière. La personne doit être classée en Groupe Iso Ressources (GIR) de 1 à 4.

L'attribution de l'APA est également soumise à des conditions de ressources. Ainsi, lorsque les ressources mensuelles de l'allocataire sont inférieures à 670 € par personne ⁽¹⁾ (1er plafond), le bénéficiaire reçoit le montant total de l'aide. Puis, jusqu'à 2670 € par mois (2nd plafond), l'allocation versée varie entre 90 % et 10 % du montant de l'APA. Au-delà de 2 670 €, le bénéficiaire ne touche que 10 % de l'APA.

La dépendance au sens de l'APA correspond à une perte d'autonomie reconnue administrativement, sur avis de l'équipe médico-sociale du Conseil général.

L'APA peut être attribuée à domicile ou financer en partie les frais liés à la dépendance en établissement sous dotation globale.

Depuis 2002, on assiste à un phénomène de rattrapage du dispositif de l'APA. Les personnes susceptibles d'en bénéficier font progressivement leur demande auprès des Conseils généraux, ce qui explique la forte augmentation du nombre de bénéficiaires, observée ces dernières années dans l'Hérault comme ailleurs en France, et qui ne devrait vraisemblablement pas se prolonger.

(1) Il s'agit d'un revenu mensuel par personne au sens de l'APA : lorsque le demandeur vit en couple, les ressources du ménage sont divisées par 1,7.

Pour en savoir plus

■ « A l'horizon 2020 dans l'Hérault, 2 600 emplois supplémentaires liés à la dépendance » - Insee - Repères Synthèse n° 9 - septembre 2009

Un autre regard sur la dépendance

■ « Personnes âgées dépendantes : bâtir le scénario du libre choix » - Centre d'Analyse Stratégique - juin 2006

■ « Besoins d'aide des personnes âgées dépendantes à domicile - évolution et prospective » - Observatoire Régional de la Santé - Languedoc-Roussillon - août 2007

■ « Besoins d'aide des personnes âgées dépendantes - état des lieux et prospective » - Observatoire Régional de la Santé - Languedoc-Roussillon - décembre 2004

■ « 4^{ème} schéma gérontologique de l'Hérault 2008-2012 » - Conseil Général de l'Hérault - juin 2008

■ « Dépendance des personnes handicapées et des personnes âgées dans l'Hérault » - Insee - Repères Synthèse n° 5 - avril 2003

■ « En 2015, le Languedoc-Roussillon compterait 47 300 personnes dépendantes d'une tierce personne pour accomplir les gestes de la vie quotidienne » - Insee - Repères Synthèse n° 4 - juin 2007

Les revenus des personnes âgées dans l'Hérault

■ « Une personne âgée sur deux perçoit moins de 1 126 € par mois dans l'Hérault » - Insee - Repères Synthèse n° 7 - septembre 2009